

ECHENEVEX

www.echenevex.fr

DÉC. 2017
NUMÉRO 23

info

VIE COMMUNALE

VIE LOCALE

VIE ASSOCIATIVE

CHRONIQUES DE NOTRE VILLAGE

ENVIRONNEMENT

ÉTAT CIVIL

COIN DES INFOS



ÉDITO 2**LA VIE COMMUNALE** 3/7

- Points de collecte et tri sélectif
- Communication
- Urbanisme
- Travaux et voirie
- Jeux au jardin Pré-Vert
- Fleurissement du village
- Déneigement
- Les temps forts de la bibliothèque

LA VIE LOCALE 8/9

- Vide-greniers
- Voyage des Aînés
- Pour se souvenir ensemble
- Escalade du livre

LA VIE ASSOCIATIVE 10/14

- Sapeurs-pompiers d'Echenevex
- Le Club Rencontre des Aînés
- Jouer'chenevex
- ESCO
- Comité des Fêtes
- EMCCE
- Varfeuille Équitation
- ELEC
- Le Sou des écoles
- Association paroissiale
- Echenevex Animation

LES CHRONIQUES DE NOTRE VILLAGE

- Nicolas Cousin 15

ENVIRONNEMENT 16

- CEN Rhône-Alpes : travaux sur les bas-monts d'Echenevex

ÉTAT CIVIL 17**LE COIN DES INFOS** 18/20

- Recensement de la population
- Déclaration annuelle de ruches
- Mieux vivre ensemble
- Agenda
- Démarches administratives

• Directeur de publication :

Pierre Rebeix

• Rédaction :

Commission Communication, responsables commissions et associations.

• Crédit photos :

Mairie, école, bibliothèque, associations.

• Impression :

Imprimerie Villi® - 74160 Beaumont

• Tirage :

1 000 exemplaires

Diffusion gratuite

Ne pas jeter sur la voie publique



Chères Chenevessiennes, Chers Chenevessiens

Il est toujours plaisant de faire un éditorial de fin d'année. En effet c'est le moment des bilans, des rétrospectives et des synthèses de l'année.

Un second semestre marqué par une rentrée scolaire où, cette année, nous accueillons 256 enfants. Nous avons également accueilli une nouvelle directrice, à qui nous souhaitons pleine réussite. La collectivité, qui avait fait le choix d'offrir un accueil périscolaire de qualité permettant d'articuler le temps de l'enfant, de répondre à l'attente des familles, n'a pas souhaité remettre en cause ce choix dans la précipitation. Une réflexion, avec tous

les partenaires, dictera le choix pour la rentrée prochaine.

Les travaux s'inscrivent dans la continuité : mise en place de jeux au jardin Pré-vert, installation d'un tableau électronique d'information, aménagement d'un espace dédié pour les morts pour la France au cimetière, réhabilitation d'une classe et construction d'une structure métallique pour accueillir la dixième classe. Les travaux de la route de Chenaz sont enfin terminés, et la seconde tranche des travaux d'aménagement de la rue François Estier avec l'implantation d'un giratoire est très largement engagée.

Ni expert, ni observateur assidu du paysage institutionnel, j'ai le sentiment que l'État continue de se décharger de ses compétences sur les collectivités, tout en nous supprimant de plus en plus de moyens financiers. Si la taxe d'habitation est un impôt injuste, la cotisation foncière des entreprises et l'impôt sur le foncier bâti le sont également. Il m'apparaît urgent que la fiscalité locale soit rénovée et pas « à la va vite », ni au compte-gouttes. Dire qu'il y a « trop d'élus locaux en France » et qu'ils ont un « coût », est une façon de dénigrer les centaines de milliers d'élus municipaux dévoués, investis, très majoritairement bénévoles, qui aident au fonctionnement des communes. Le discours de l'État devrait au contraire valoriser et soutenir l'action de cette « garde nationale » que sont les élus locaux.

Les premiers froids nous rappellent que l'automne nous a quittés, que l'hiver est bien là, avec ses inconvénients, mais aussi ses paysages magnifiques. Et pourtant toutes les fins d'année sont synonymes de chaleur, de partage et de rassemblement, grâce à la magie de Noël qui nous réunit et qui apporte dans nos familles la joie et la bonne humeur. Depuis quelques semaines notre commune s'illumine de mille lumières.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de la prochaine cérémonie des vœux qui se déroulera le jeudi 18 janvier à 19 heures à la salle de la Chenaille, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année, de profiter au maximum de ces moments si légers, si riches, et de vivre pleinement ces instants de bonheur avec vos proches. Dans ces moments festifs, j'ai aussi une pensée pour les personnes seules, dans la peine, pour celles qui nous ont quittés.

Je vous souhaite une belle et heureuse Année 2018.

PIERRE REBEIX MAIRE D'ECHENEVEVX / MAYOR OF ECHENEVEVX

Dear inhabitants of Echenevex,

It is always a pleasure to write the editorial at the end of the year: a moment for reflection, for looking back on the year that has passed and summing up what has been achieved.

The second semester of 2018 has been marked by the start of another school year, with a record 256 children enrolled. We have also welcomed a new Director for the school, and we wish her every success in the role. Having previously decided to put in place a high quality extra curricular programme, which enabled children's time to be used appropriately and to meet the needs of families, the commune has decided not to undo this in haste. A proper reflection, with all stakeholders, will decide the path we will take next school year.

This year a number of projects have been achieved: installation of new equipment in the swing park, a new electronic noticeboard, the inauguration of a space in the ceremony for our war dead, the renovation of a classroom with new metallic structure to house a tenth class, the end – at last – of works on the route de Chenaz, the beginning of the second phase of works on the rue François Estier to make a permanent roundabout.

Being neither an expert, nor particularly close observer, of the political landscape, I have nonetheless the feeling that the State continues to off-load more and more responsibilities onto communes, whilst simultaneously reducing the financial means at our disposal. If the housing tax is an unfair tax, so too is the corporate property tax and the tax on buildings. It seems to me that it is becoming urgent that local taxation is reviewed, but neither in haste, nor with undue parsimony. To say that there are "too many local politicians in France" and that "they cost money" is a way of denigrating the hundreds of thousands of devoted local councillors who are, for the most part, entirely unpaid and who help to make communes run. The State should instead put in place measures to demonstrate the value and support the work of the "national guard" which local politicians represent.

The first flurries of snow remind us that autumn has left us, and that winter is well and truly here, with both its inconveniences and also its breath-taking landscapes. The end of the year is always synonymous with warmth, sharing, and community, thanks to the magic of Christmas, which brings families together and blesses us with joy and goodwill.

The commune has been lit up for the festive season for the past few weeks with its thousands of winter lights. In the hope of seeing you at the next Ceremony of Wishes, which will take place on Thursday 18th January 2018 at 7pm at the Chenaille, I wish you all wonderful year end celebrations. May you all take maximum advantage from these rich moments of levity and happiness with your friends and families. In these festive times let us all also spare a thought for those who are alone, or in suffering, and for those who have left us.

With my best wishes for a happy and prosperous 2018.



MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC® C012623

POINTS DE COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES ET DE TRI SÉLECTIF

→ La Communauté de communes du Pays de Gex (CCPG) impose un nombre de points de collecte d'ordures ménagères et de tri sélectif aux communes en fonction de leur nombre d'habitants. La CCPG est en charge de la collecte des ordures ménagères en partenariat avec la commune pour les modalités d'installation et de fonctionnement. C'est aussi la commune et la CCPG qui se chargent d'installer les conteneurs de tri sélectif. .

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES À INSTALLER EN DÉBUT 2018

Sur terrains privés

- Table Ronde: 3 conteneurs de tri sélectif + 2 conteneurs d'ordures ménagères
- Pré-Brenoud: 1 conteneur d'ordures ménagères.

Sur terrains publics

- Chenaz: 3 conteneurs de tri sélectif + 1 point d'ordures ménagères
- Route de Méribel: 1 conteneur d'ordures ménagères (à côté du point tri)
- Fontaine de Mury: 3 conteneurs de tri sélectif + 1 point d'ordures ménagères
- Trez Vellaz: 1 conteneur d'ordures ménagères.

Les élus travaillent activement à l'augmentation de ces points de collecte en partenariat avec la CCPG et le Sidefage. Elle veille aussi à ce que tout nouveau projet de construction d'habitat collectif, ou individuel groupé, comporte un nouveau point de collecte semi-enterré si possible. Mais l'installation de nouveaux points de tri est souvent longue et onéreuse. Les élus remercient les habitants pour leur compréhension de l'état d'avancement plus ou moins long des projets surtout lorsqu'ils font l'objet de partenariats et compétences partagées.

PRENDRE NOTE:

- **Bacs débordants: nouvelle procédure**
Depuis cet automne, les bacs débordants, qui étaient jusqu'à présent refusés à la collecte, seront vidés avec comptabilisation de deux levées. Cette mesure ayant pour objectif de libérer les trottoirs de bacs non collectés et éviter le stockage à domicile d'ordures ménagères entre deux collectes.
- **Un badge d'accès pour les déchèteries du Pays de Gex**
La Communauté de communes met en place un nouveau système de régulation de l'accès aux déchèteries. Dans ce but, elle lance auprès des foyers gessiens une campagne de distribution de badges pour accéder à ces lieux de dépôts. À raison de deux badges par foyer, ceux-ci

seront distribués dans les boîtes aux lettres ou en main propre par les agents du service public. Ils permettront aux usagers d'accéder gratuitement à l'ensemble des sites de recyclage de l'Intercommunalité. Aucune facturation ni surtaxe ne sera appliquée en fonction des passages des particuliers. En parallèle, les déchèteries seront équipées de barrières et d'un lecteur automatique à l'entrée, ne laissant passer que les détenteurs de badges. L'idée est avant tout de bloquer l'accès aux non-résidents et de maîtriser la fréquentation. En outre, ce système permettra de comptabiliser les visites sur ces lieux clés dans le recyclage des déchets.

Cette nouvelle mesure entrera en application à partir du mois de mai prochain, date à laquelle les badges devront obligatoirement être présentés à chaque passage en déchèterie.

- Pour plus d'infos: www.monservicedechets.com/fr/Pays-de-Gex/Particulier.

Roger Boutherre

COMMUNICATION

→ Les infos locales en direct sur votre téléphone

Depuis cinq mois, un panneau lumineux d'information situé près de la mairie optimise la diffusion de l'information municipale et associative.

Une question peut se poser: «*Et ceux qui n'habitent pas en centre village, comment sont-ils mis au courant de cette information diffusée sur le panneau ?*» Depuis son installation, vous pouvez suivre en temps réel, 24h/24 et 7J/7, sur votre téléphone mobile, tablette ou ordinateur, toutes les informations. Pour ce faire, il vous suffit de télécharger l'application gratuite **CentoLive** sur le store Android, le store Windows Phone ou sur Apple Store. Une fois téléchargée et installée, l'application Centolive vous connecte au panneau lumineux en renseignant le code postal ou la ville.

Catherine Boissin



URBANISME

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation. Le non-respect des obligations déclaratives constitue une infraction au Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire.

→ Travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme

- les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire,
- les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire,
- les petites éoliennes,
- les châssis et serres de production dont la hauteur est inférieure à 1,80 m,
- la remise en l'état ou la réparation d'une toiture,
- les clôtures (la commune n'ayant pas délibéré pour les soumettre à déclaration préalable).

Les travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme doivent cependant respecter le règlement du Plan local d'urbanisme.

→ Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- création de 5 à 20 m² de surface de plancher (extension, véranda, garage, préau, pergola, abri de jardin, etc.),
- création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m² sans dépasser 40 m², dans les zones urbaines d'un PLU, sous certaines conditions,
- modification de façade ou de toiture (exemples : fenêtres, fenêtres de toit, changement de matériaux ou de couleurs)
- changement de destination de locaux existants,
- les piscines non couvertes ou dont la couverture fait moins de 1,80 m de hauteur au-dessus du sol (de 10 à 100 m²),
- construction des équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs de climatisation, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, etc.), dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti

→ Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

- la construction d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- le changement de destination du bâti existant ayant pour effet de modifier soit les structures porteuses, soit sa façade (exemple : habitation en commerce),
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

Attention : Le décret du 14 décembre 2016 a abaissé à 150 m² le seuil au-delà duquel les personnes physiques sont

tenues de recourir à un architecte. Ce nouveau seuil s'applique aux demandes de permis de construire déposées à compter du 1^{er} mars 2017.

→ Actions et sanctions

L'exécution de travaux sans autorisation préalable ou non conforme à l'autorisation délivrée constitue un délit au sens des articles L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du Code de l'urbanisme et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du Code de l'urbanisme). Un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République. Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du Code de l'urbanisme). En outre, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du Code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

De plus, lorsqu'un tiers subit un préjudice du fait de l'implantation d'une construction, il peut engager une action en réparation devant le tribunal civil dans un délai de cinq ans concernant des travaux avec permis de construire et dix ans en cas de construction édifée sans permis ou non conformément à un permis de construire.

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le site internet :



→ **Quels que soient les travaux que vous souhaitez entreprendre, il vous appartient de vous renseigner auprès du service Urbanisme de la mairie d'Echenevex pour savoir si une autorisation doit être demandée.** Le service urbanisme de la mairie traite ensuite les dossiers et peut demander des pièces complémentaires. Les délais d'instruction sont respectivement d'un mois pour une déclaration préalable, deux mois pour un permis de construire d'une maison individuelle et de trois mois pour toute autre demande de permis de construire ou pour un permis d'aménager. En l'absence de réponse de la mairie à l'expiration du délai d'instruction, la déclaration préalable, le permis de construire ou le permis d'aménager fait l'objet d'une acceptation tacite.

RAPPEL IMPORTANT

Lorsque les travaux dûment autorisés sont achevés, il est impératif de déposer en mairie, une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (en trois exemplaires). Les services municipaux disposent alors d'un délai de trois mois à compter du dépôt de la DAACT pour procéder au contrôle de conformité des travaux.

Nous constatons très souvent le non-respect de cette formalité, source de difficultés notamment dans le cas de vente d'un bien immobilier.

Durant le second semestre 2017, 32 dossiers ont été instruits.

Nom demandeur	Nature des travaux	Localisation	Décision
PERMIS DE CONSTRUIRE			
SARL LORI rep. par Charles RIZZO	Construction de 4 logements, 266 m ² SP	Route de Naz Dessus	Accordé
LAFFITTE Mathieu et MASSOUE Dorothée	Maison ossature bois, 148,15 m ² SP	319B, chemin du Pied du Mont	Accordé
SARL LORI rep. par Charles RIZZO	Création de 2 logements, 116 m ² SP	Route de Naz Dessus	Accordé
HURET Thierry	Création d'un garage de 40 m ² et d'une piscine	36, chemin de Champ Millet	Accordé
SARL LORI rep. par Charles RIZZO	Construction d'une villa individuelle	Route de Naz Dessus	Accordé
SARL LORI rep. par Charles RIZZO	Construction d'une villa individuelle	Route de Naz Dessus	Accordé
BOURJAS Philippe	Construction d'un atelier-entrepôt, 58,65 m ²	161, rue François Estier	Accordé
TRUSHEV Roman	Modifications ouvertures et extérieurs	586, chemin des Bois	Accordé
TRUSHEV Roman	Modification façade : habillage pierre	586, chemin des Bois	Accordé
MLADSZEW Ewa	Création d'un abri pour voiture 24 m ² ES créée	1111, route de Méribel	Accordé
PERNET Nicolas et Camille	Création d'ouvertures	80, chemin du Pied du Mont	Accordé
CAMPANELLA Raphaël	Modification hauteur de la construction	204, route de la Vie Dessus	Accordé
ROYER Franck	Modification toiture et création fenêtres de toit	377, rue du Bourg	Accordé
DÉCLARATIONS PRÉALABLES			
SAS FAMY rep. par M. Cédric TORNIER	Exhaussement de sol sur terrain agricole	Route de la Vie Chenaille	Refusée
VOUTAZ Christophe	Ancien abri (6 m ²) remplacé par nouveau (9 m ²), implantation distincte, 1 place parking créée	297, rue du Bourg	Accordée
LOPEZ CORONADO Philippe	Création d'une véranda de 12 m ²	39, route de Naz dessus	Accordée
CHOSSAT Olivier	Création d'une piscine de 33,5 m ²	205, rue des Maures	Accordée
BELLONE François	Création de fenêtres de toit, réhaussement toiture et modification façade, 7 m ² SP créée	1137, route de Méribel	Accordée
DIARRA Ibrahima	Création d'un auvent	69, La Table Ronde	Accordée
BOURGAUX Manuel	Plinthes hydrofuges sur façade et enduit sur murets	239, route de Mury	Accordée
DELISLE épouse MOREAU Magali	Création d'une piscine de 31,5 m ²	179, route de Naz Dessus	Accordée
MARAIS Benjamin	Création d'une véranda de 24,19 m ²	39, route de Naz Dessus	Accordé
COMMUNE D'ECHENEVEX	Création d'une véranda salle Crocus	69, rue des Maures	Accordée
DRUJON D'ASTROS Jérôme	Chauffe-eau solaire sur toiture garage	50, La Table Ronde	Accordée
CONSTANTIN Laurent	Création d'abri pour voiture sur place existante	9, chemin du Château	Accordée
LALONG Loïc	Remplacement 7 fenêtres et porte du garage	183, route de Naz Dessus	Accordée
GUILLOT Fabien	Aménagement de comble et création de 2 fenêtres toit	10, rue de Beulet	Accordée
MARTIN Guy	Abri de jardin	163, route de Naz Dessus	Refusée
ROYER Franck	Modification aspect extérieur abri de jardin	377, rue du Bourg	Accordée
LALONG Loïc	Modification aspect extérieur abri de jardin	183, route de Naz Dessus	Accordée
BONHOMME Anaëlle	Changement porte-fenêtre et fenêtres	30, chemin de la Boeu	Accordée
NGUYEN Van To	Création d'une piscine 4 m x 12 m	157, route de Méribel	Accordée

Service urbanisme

TRAVAUX ET VOIRIE

→ Route de Chenaz

La société Orange s'étant enfin décidée à enlever les derniers poteaux, les trottoirs ont pu être finalisés. Ces travaux, nécessaires pour l'ensemble de la communauté, ont causé des désagréments : tous les acteurs vous remercient de votre compréhension.

→ Un nouveau tracteur pour la commune

Après quinze années et 5248 heures, le vieux tracteur Same Silver présentait des signes de faiblesse. Il vient d'être remplacé par un John Deer 6115 MC de 115 ch. Prévu au budget 2017, ce nouvel outil de dernière génération permettra aux agents de la commune de mieux gérer les différents chantiers de réalisation et le déneigement. « Ce nouveau tracteur répond surtout aux normes en vigueur », souligne M. J.-C. Yerly, adjoint responsable des travaux et services techniques.



→ Ouverture d'une dixième classe et sécurisation du périmètre de l'école

Notre groupe scolaire a vu le nombre de ses élèves passer le cap des 250. Afin de pouvoir accueillir tous les enfants dans les meilleures conditions, notre service technique a œuvré tout l'été pour qu'une dixième classe puisse être opérationnelle à la rentrée scolaire de septembre 2017.



Afin de se mettre en accord avec les nouvelles normes en vigueur, la commune a dû sécuriser le périmètre de l'école en installant des portails avec système vidéo pour communiquer avec le corps enseignant.

Jean-Camille Yerly

JEUX AU JARDIN PRÉ-VERT

→ Notre service technique a travaillé ce second semestre pour assurer une meilleure sécurité de vos enfants en renouvelant les jeux du Jardin Pré-Vert. Les enfants de 3 à 12 ans peuvent trouver leur bonheur en se divertissant sur différents jeux mis à leur disposition : balançoires, girafe, cheval. Grâce à l'installation d'un module fitness, les mamans, papas, nounous, pourront faire des exercices en même temps que les bambins.

Robert Clément



FLEURISSEMENT DU VILLAGE

→ Fleurir, c'est donné de la couleur et de la bonne humeur à notre cadre de vie. Fleurir, c'est aussi accueillir et procurer convivialité à nos hôtes. Les employés communaux s'appliquent en associant différentes variétés de fleurs et en harmonisant les couleurs. **Tout effort mérite récompense : en 2017 le Comité départemental du fleurissement de l'Ain a attribué le 3^e prix à la commune d'Echenevex faisant partie de la catégorie 3 des villages fleuris (1000 et 3500 habitants).** Nous pouvons constater une jolie progression durant ces trois dernières années : 2016, 8^e place ; 2015 : 12^e place.

Robert Clément



DÉNEIGEMENT : QUELQUES RÈGLES À SUIVRE

→ Interdiction de stationnement

Les habitants de la commune sont priés de respecter l'arrêté du 6 novembre 2017 portant sur l'interdiction de stationnement sur la voie publique pendant la période hivernale allant du 13 novembre 2017 au 30 avril 2018. Texte entier disponible sur le site de la mairie : www.echenevex.fr.

→ Déneiger les abords de la boîte aux lettres

Message de sensibilisation de la Poste aux administrés :
Chaque année nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles. Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique

de nos agents, et ainsi continuer à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier, à savoir :

- Les boîtes aux lettres doivent toutes être impérativement positionnées en bordure de voie publique
- L'accès à votre boîte aux lettres devra être obligatoirement déneigé et salé.

Si ces conditions ne devaient pas être respectées, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche. Nous vous remercions par avance, de votre collaboration.

Catherine Boissin

PETITE RÉTROSPECTIVE DES TEMPS FORTS DE LA LA BIBLIOTHÈQUE

→ Les traces de l'Homme : les abeilles

Pendant tout le mois d'octobre vous avez pu découvrir à la bibliothèque l'exposition *Les traces de l'Homme : les abeilles*. Grâce au partenariat mené conjointement entre la CCPG et l'association Biblio-unies, nous avons pu vous proposer également deux animations autour de cette thématique :

- Le spectacle *Wodod*, du danseur Rafaël Smadja, de la compagnie Tensei. Une quarantaine de personnes ont partagé ce moment poétique et de réflexion autour du devenir des abeilles et de notre environnement. Merci à vous pour ce beau moment de partage !



- La conférence de M^{me} Rosy Licon, de l'association Proapia. Les enfants ont été amenés à s'interroger sur le rôle de ces hyménoptères et la problématique de leur déclin. Ils ont aussi pu confectionner une bougie à la cire d'abeilles et participer à une dégustation de miel.

→ Escale du livre, week-end des 4 et 5 novembre

La bibliothèque était présente au salon du livre pour partager et découvrir avec vous l'univers des auteurs présents : Clélie Avit, Bruno Doutremer, Christophe Girard, Corine Borri (que vous avez pu également découvrir cette année à la bibliothèque), Sophie Colliex... Des animations étaient également proposées : des ateliers de calligraphie animés par Solange Mayorgas, un atelier manga par Margot Herbelin, lauréate de son premier concours de dessin national au milieu de

plus de 240 participants, une Cluedo party, l'animation BB bouquine, BB comptines... C'est avec plaisir que nous avons remis à cette occasion le livre de l'opération Premières Pages : *5 oiseaux dans le nid* de Rose Marie-Noëlle Gressier, aux enfants nés en 2016.

→ Avez-vous déjà lu :

- *La Beauté des jours*, de Claudie Gallay ? Un roman délicat, sensible, aux notes de poésie et d'élégance...
- *Éléphant*, de Martin Suter ? Sur la manipulation génétique, au suspense constant, Martin Suter nous amène à nous questionner sur un avenir peut-être pas si lointain que ça...
- *L'Homme de miel*, d'Olivier Martinelli ? Texte qui fait l'éloge de la vie qui passe, qui aborde l'amour de l'écriture, de l'autre et surtout : l'amour de la Vie.

→ La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël.

Nous vous retrouverons pour une nouvelle année riche en découvertes littéraires le mardi 9 janvier 2018. Un bon livre au coin du feu, une tasse de thé à la main. D'escalade du livre à l'imaginaire... Vive l'évasion et la glisse cet hiver ! Vous pouvez retrouver le programme de nos animations sur le site de la commune.

*Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année,
L'équipe des bibliothécaires*



Amandine Campant (responsable de notre Bibliothèque) et Suzanne Seguin (bénévole à la bibliothèque)

Un coup d'œil dans le rétroviseur sur le second semestre de l'année 2017 permet de citer quelques évènements fédérateurs.

VIDE-GRENIERS

→ Comme chaque année, la mairie d'Echenevex, la commission d'Animation communale et le collectif d'associations d'Echenevex ont organisé le 13^e vide-greniers, **le 10 septembre**. Les nombreux vendeurs présents ont proposé des objets variés, à un public qui était au rendez-vous, dans une ambiance conviviale et pleine de bonne humeur. **Je vous donne, dès à présent, rendez-vous le dimanche 9 septembre 2018 pour la prochaine édition.**

Robert Clément

VOYAGE DES AÎNÉS AU MONASTÈRE DE BROU ET AUX FLORALIES

→ À voir leur mine réjouie, les quarante aînés qui ont participé à la sortie du **19 septembre** n'ont pas regretté d'avoir réservé cette journée.

Le programme de la journée débute par la découverte de la basilique et du monastère de Brou à Bourg-en-Bresse. Cet ensemble architectural composé d'une église et d'un monastère a été construit au xv^e siècle par Marguerite d'Autriche en mémoire à son époux décédé très jeune.

Nous avons admiré ce joyau gothique, la finesse de son architecture et les magnifiques tombeaux dont celui de Marguerite d'Autriche. La visite du bâtiment monastique se poursuit et là nous découvrons un musée de la ville de Bourg où nous avons admiré des œuvres allant du xiii^e au xx^e siècle. Après déjeuner, nous avons rendez-vous au parc des expositions pour la visite des Florales. Émerveillement garanti devant toutes ces créations florales et végétales aux couleurs chatoyantes déclinées autour du thème « éclat d'eau » pour une sensibilisation aux problématiques posées par l'eau.



C'est avec des couleurs plein les yeux que nous avons regagné notre bus et là, confortablement installés, nous avons continué à rêver à ces beaux jardins et à toutes ces fleurs en appréciant au passage les bonbons de Laurent! Merci aussi à notre chauffeur pour son calme et sa gentillesse, à Monsieur le Maire et à toute l'équipe du CCAS pour la préparation de cette sortie.

Jacqueline Bilat

POUR SE SOUVENIR ENSEMBLE

→ **Inauguration de l'espace dédié aux Morts pour la France**

Chaque année le Souvenir français fleurit plus de 130000 tombes et restaure plus de 250 monuments. Pour ce qui concerne notre commune, cette association a participé à la création d'un espace dédié aux Morts pour la France qui a été inauguré, au cimetière communal, **le 11 novembre**, en présence de M. le Sénateur Patrick Chaize, les représentants des anciens combattants des divers corps militaires, les porte-drapeaux, le corps des sapeurs-pompiers d'Echenevex, les familles d'anciens combattants, élus actuels et anciens élus.

→ **Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918**

Établie dès 1922, la journée du 11 novembre commémore chaque année l'anniversaire de l'armistice de 1918 qui marque la fin de la Première Guerre mondiale. La loi du 28 février 2012 élargit la portée à l'ensemble des Morts pour la France. C'est donc aujourd'hui la reconnaissance du pays tout entier à l'ensemble de ses morts tombés pendant et



M. le Sénateur
P. Chaize et
M. le Maire
P. Rebeix.

depuis la Grande Guerre. Ce 11 novembre 2018, une cinquantaine de personnes a pris place autour du Monument aux Morts, place de la Mairie. M. le maire Pierre Rebeix, entouré de M^{me} Givernet, députée de la 3^e circonscription de l'Ain, et de M. Larmanjat, conseiller départemental du canton de Bellegarde-sur-Valserine, ont effectué le dépôt de gerbe. La lecture de la lettre de la secrétaire d'État par M. Géraldi était suivie par l'appel aux Morts, une minute de silence et *la Marseillaise*. M. le Maire invitait ensuite l'assistance à prendre le verre de l'amitié pour clôturer cette cérémonie.

Catherine Boissin

ESCALE DU LIVRE : LE SALON DU LIVRE LES 4 ET 5 NOVEMBRE

→ Ainsi le rideau est tombé. La première édition de l'Escale du Livre appartient au passé... Les comptes sont faits et les organisateurs de ce premier Salon du livre d'Echenevex ont le sourire. Ce fut un moment inoubliable. **Quelque 450 visiteurs comptabilisés ont conversé avec la vingtaine d'auteurs et libraires invités.** Les ateliers (BB bouquine - BB comptine avec la bibliothèque communale, calligraphie avec Solange Mayorgas, les mangas avec Margot Herbelin) ont fait de nombreux heureux, petits et grands. Quant à notre Cluedo Party géante avec Sophie Borel-Mullier, elle s'est déroulée à guichet fermé. Le dépouillement des questionnaires de satisfaction donne des résultats aussi élogieux. La seconde édition est déjà dans les têtes.

Un merci tout particulier à tous nos partenaires (financiers et autres) grâce auxquels cet évènement a été possible : Arts Frontières, librairie de Ferney-Voltaire, l'Auberge des chasseurs, hôtel-restaurant d'Echenevex, le Bois Joly, hôtel-

restaurant du Crozet, Bourg-Traiteur, restauration collective à Bourg-en-Bresse, Bricorama de Cessy, Buro Center de Cessy, Carrefour de Segny, le Caveau de Cessy (Vins et spiritueux) le Crédit Agricole de Gex, Europ'Tours, société de transports et bus de Divonne-les-Bains, le garage auto Folco à Gex, Gomes José (Carrelage) à Gex, Groupama de Gex, l'Imprimerie Voltaire à Ferney-Voltaire, Induni & Cie SA (BTP) au Petit-Lancy en Suisse, Intermarché de Gex, Laverrière (matériel agricole) à Ornex, Mathieu, garage automobile à Echenevex, Martin Christian (plâtrerie-peinture) à Vich en Suisse, Martin Pierre, paysagiste à Versonnex, Nabaffa BTP à Saint-Jean-de-Gonville, les Luminares Narjoud à Cessy, Odeco SAS (décoration) à Thoiry, la Pizzeria Tof de Gex, Rêve en blanc (Tout pour le mariage) à Saint-Genis-Pouilly, Revellat Électroménager à Cessy, Samse (bricolage) à Saint-Genis-Pouilly, la boulangerie-pâtisserie Segnerande à Segny, Vallier Assainissement à Gex.

Catherine Boissin

Luke McCallin et Clélie Avit



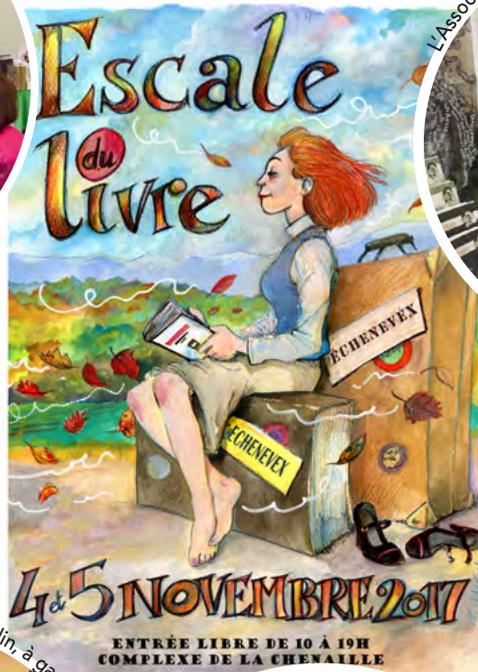
L'Association Tribute to Voltaire représentée ici par Charlotte Degraine-Molina



Lucile Green et Frédéric Lechevallier de la librairie Les Arts Frontières à Ferney-Voltaire



Roger Faindt



Atelier mangas animé par Margot Herbelin, à gauche sur la photo



L'Archipel des Mots



Bruno Doutrémer



SAPEURS-POMPIERS D'ECHENEVEX

→ Le CPINI d'Echenevex compte au 15 novembre 2017, seize sapeurs-pompiers en activité et trois mis en disponibilité.

Il est à noter une augmentation des interventions par rapport à 2016 (+ 5). Pour l'année 2017, le CPINI est intervenu à 63 reprises: 37 secours à personnes, 2 accidents sur la voie publique, 8 feux, 11 opérations diverses, 1 destruction d'insectes et 4 inondations. Le centre a organisé tout au long de cette année de nombreux exercices de recyclage et manœuvre, afin de pouvoir intervenir dans les meilleures conditions.

Il est nécessaire de rappeler le manque de volontaires dans nos casernes. C'est pourquoi nous lançons un appel aux habitants de la commune pour que vive le centre et que les secours soient au plus vite en action. Incorporer un corps de sapeurs-pompiers est une bonne façon pour s'intégrer à la vie communale. Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre le responsable par email : jean-camille.yerly@wanadoo.fr.

Au nom des sapeurs-pompiers d'Echenevex, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que tous mes vœux pour 2018.

Lieutenant Jean-Camille Yerly

CLUB RENCONTRE DES AÎNÉS

→ **Notre ami Roger nous a quittés**; les membres tentent d'accompagner Liliane dans cette épreuve avec toute l'amitié qui règne dans ce club.

Tous les mardis, salle Aleph au Complexe de la Chenaille de 14h à 18h, après un moment de bavardages et un goûter fait maison, vous pouvez vous adonner à vos jeux de société préférés dans une ambiance détendue et conviviale. Pour celles et ceux pour qui bouger est important, le mercredi matin, sans difficulté, ou le vendredi matin avec le pique-nique, le groupe de marcheurs d'Echenevex et de communes voisines se fait un plaisir de vous faire découvrir les petits chemins et sentiers qui sillonnent notre proche environnement.

Comme chaque année, au printemps prochain, le Club Rencontre des Aînés invitera tous les habitants, à partir de 5 ans, à participer aux Parcours du cœur, une manifestation nationale de la Fédération française de cardiologie. Vous serez informé au début du mois d'avril quel dimanche matin aura été choisi et quelles seront les activités proposées.



Infos sur le site de la mairie : www.echenevex.fr > rubrique Associations.

Contact : Gilbert Merighi au 04 50 41 95 37
ou par mail merighig@gmail.com.

JOUER'CHENEVEX

→ L'association Jouer'chenevex accueille à la Chenaille, tous les mercredis et vendredis matin de la période scolaire, les parents, grands-parents ou nounous de jeunes enfants âgés de 0 à 3 ans. Les enfants y trouvent de nombreux jeux et les adultes échangent autour d'un café. Nous finissons tous ensemble avec des comptines. **Nous organisons des événements à Noël, Pâques et en fin d'année scolaire, et programmons chaque année un spectacle avec la conteuse Claire Parma.**

Il nous reste quelques places pour de nouveaux enfants !
Pour plus d'informations, contactez Gaëlle :
gjouslin@hotmail.com ou 06 77 11 51 63.



ESCO: ECHENEVEX SEGNY CHEVRY OLYMPIQUE

→ **Notre club de football a fêté ses 40 ans cette année**; le week-end d'animations a réuni les anciens et actuels membres; souvenirs et projets se sont entremêlés... et il n'y a pas eu de crise de la quarantaine!

Tous nos licenciés pratiquent leur sport préféré dans les meilleures conditions et, qu'il pleuve, vente, que ce soit la journée ou la soirée, pendant la semaine ou le week-end, le terrain synthétique ne désemplit pas.

Ainsi pendant les vacances scolaires, l'ESCO a proposé à ses jeunes licenciés de participer à des stages. Cette année 2017, ils ont eu lieu aux vacances de printemps et au mois de juillet. Animés et dirigés par Jade, qui travaille aussi au centre

de loisirs municipal, encadrés par des éducateurs du club, ces deux stages, d'une semaine chacun, ont été des succès, proposant l'activité football bien sûr, mais aussi d'autres animations et une expérience collective dans une ambiance appréciée de tous. L'expérience ayant été concluante en tous points, nous annonçons déjà la reconduction du stage d'une semaine aux vacances de printemps 2018 et en été.

Évènement 2018: mise en place d'un album du club (s'inspirant du célèbre album Panini), à compléter avec des vignettes personnalisées de tous les membres et équipes du club ESCO. Plus d'infos en janvier prochain. Vive le foot!

Le Comité ESCO



Équipe U11



Équipe U15

NOUVEAUTÉ: LE COMITÉ DES FÊTES DU PAYS DE GEX VIENT DE NAÎTRE

Nous avons pour ambition de prendre la relève du Comité des Fêtes de Cessy, de proposer notre expérience à l'ensemble des communes du Pays de Gex et leurs associations.

Nous organisons des manifestations, culturelles, artistiques, éducatives et festives. Nous proposons d'apporter notre savoir-faire, notre soutien logistique et humain ainsi que notre bonne humeur à vos événements, seuls

ou en partenariat avec les associations locales. Nos principales manifestations: soirées Années 80, soirées Jeunes, ApéroZik, concerts et mini-festivals, etc.

Nous serons présents à Echenevex le samedi 28 avril 2018 pour notre soirée Jeunes (du CM2 à la 3^e).

Rejoignez-nous: www.comitedesfetes-paysdegex.fr
Facebook: [Comité des Fêtes du Pays de Gex](#)

ÉCOLE DE MUSIQUE DE CHEVRY-CROZET-ECHENEVEX

→ Cette année encore, l'EMCCE est fière d'accueillir 220 élèves âgés de 4 à 65 ans et provenant de 15 communes du Pays de Gex. Ils y suivront des cours d'instrument (individuels ou par petits groupes), de Formation musicale (éveil, atelier découverte, solfège) et des ateliers d'ensemble. Ses douze professeurs salariés dispenseront ainsi environ 12500 heures-élèves sur l'année scolaire.

À noter qu'un **nouveau projet a vu le jour en partenariat avec une classe de CE1 d'Echenevex: «Couleur'chestre», l'Orchestre à l'école, qui rencontre déjà un franc succès.**



VARFEUIL ÉQUITATION : 45 ANS D'ENSEIGNEMENT DE L'ÉQUITATION PAR ROLAND DECRÉ

→ Les membres de Varfeuil Équitation se sont réunis le 18 novembre 2017 pour leur traditionnelle soirée dansante à la salle polyvalente de la Chenaille à Echenevex. Mais, ce soir-là, il ne s'agissait pas que de se remplir la panse et de danser. **En effet, les membres du club ont souhaité honorer Roland Decré qui fêtait ses 45 ans d'enseignement de l'équitation au Haras de Varfeuil à Echenevex.**

Ils ont choisi de lui montrer leur reconnaissance en faisant réaliser et en projetant un petit film et un diaporama de photos montrant comment Roland Decré avait imprégné le lieu de Varfeuil et les esprits des cavaliers qui y ont reçu son enseignement pendant près d'un demi-siècle.

Le film met l'accent sur un enseignement de l'équitation inculquant douceur, subtilité, justesse du geste et équilibre, le tout dans la fermeté, mais à l'exclusion de toute contrainte ou action de force. Il montre que ce genre d'enseignement constitue aussi une école de vie, car garder son sang-froid et de la douceur sur un cheval un peu chaud et agité n'est pas chose facile.

Quant aux photos, elles ont retracé l'enfance, l'adolescence, la carrière sportive et professionnelle d'un homme qui a marqué le coin de terre qu'il a habité et habite toujours avec un bonheur et une bonne humeur légendaire.

D'autres photos ont suivi, récapitulant les activités sportives, les randonnées et les spectacles de l'année écoulée, qui sont, d'ailleurs, tous directement ou indirectement la suite logique de l'enseignement reçu à Varfeuil.

Souhaitons à Roland Decré de continuer à enseigner encore longtemps tout en prenant plaisir à dresser Sarko, son cheval favori.

Thierry Lacroix, président de Varfeuil Équitation



ASSOCIATION ELEC (ECHENEVEX LOISIRS ET CULTURE)

SECTION YOGA



→ Pour les amateurs de yoga, plusieurs cours sont proposés chaque semaine à Echenevex. À signaler cette année l'ouverture d'un cours de yoga doux un jeudi sur deux. Ce cours est accessible à tous, même aux personnes ayant des limitations physiques.

Autre nouveauté : 3 séances de méditation font suite aux cours de hatha yoga.

Plus d'infos sur www.cheminduyoga.fr

SECTION MODÉLISME

→ La section modélisme se fait un plaisir de vous accueillir si vous êtes amateur de voitures radiocommandées électriques. Une équipe dynamique de passionnés pourra répondre à vos questions. **La mairie nous met à disposition, chaque mardi soir scolaire, la salle du Châtelard pour y pratiquer le Drift 1/10.** L'ambiance est bon enfant. En dehors de la salle du Châtelard, nous pratiquons aussi le Buggy avec comme projet la création d'un circuit tout-terrain à Echenevex et le scale crawler à la carrière sous la chapelle de Rianmont. Les catégories que nous pratiquons sont le Drift 1/10, le Scale Crawler (franchissement) et le Buggy tout-terrain 1/10, 1/8. Tous nos véhicules sont électriques et par conséquent silencieux. Le voisinage n'est donc pas dérangé par notre activité.

Facebook : [Les-modelistes-du-Pays-de-Gex-858718284172908/](https://www.facebook.com/Les-modelistes-du-Pays-de-Gex-858718284172908/)



SOU DES ÉCOLES ECHENEVEX

*La nouvelle année est en préparation.
Les parents du Sou sont en action
Des fêtes en perspective,
et des nouveautés très attractives.
Pour rendre chaque évènement fantastique
et que l'année soit une fois de plus magique!
Il ne manque plus que des parents pour nous aider!
Alors venez, plein de bonne volonté
En attendant de se retrouver
Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes
et une bonne année*

L'association compte sur le soutien et la participation de tous aux événements. Chaque manifestation est pensée afin de toucher le plus grand nombre, parents d'élèves ou non. Il est important pour eux de rassembler le maximum de personnes dans le but de créer un lien social et de partager de bons moments. Si les activités vous intéressent et que vous avez des idées à soumettre, n'hésitez pas à les contacter. Leur démarche doit s'inscrire sur le long terme pour le bonheur des enfants. Merci pour eux!

Vous pouvez nous contacter: echenevexsou@gmail.com.
Plus de détails sur www.echenevexsou.com

Les dates à ne pas oublier en 2017: 15 décembre: fête de Noël. **En 2018:** 9 février: carnaval / 9 mars: belote / 17 mars: théâtre / 26 mai: cross de l'école / 30 juin: fête de l'école.

ASSOCIATION PAROISSIALE ECHENEVEX

→ Le samedi 30 septembre, l'ensemble paroissial Saint Jean-Paul II regroupant les paroisses de Cessy-Divonne-Gex a eu la joie d'accueillir en concert, halle Perdtemps, deux groupes de musique: le chœur gospel Family One de la Fondation d'Auteuil et le groupe Glorious. Ce groupe de rock chrétien a mis le feu à la salle, le public a dansé et chanté. Un clin d'œil très apprécié du public: les paroles de sa chanson *Viens Saint Esprit embrasez les nations* devinrent *Viens Saint Esprit embrasez les Gexois*. **Les bénéfices de ces concerts, 2200 €, sont allés à l'association AED et Œuvre d'Orient.** Aujourd'hui, dans la ville de David, vous est né un Sauveur qui est le Christ, le Seigneur. Et voici le signe qui vous est donné: vous trouverez un nouveau-né emmailloté et couché dans une mangeoire. (Lc 2, 11-12)

Les paroisses catholiques de Cessy, Divonne, Gex et l'association paroissiale d'Echenevex vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.



CAMPS DE FOOTBALL 2018

ECHENEVEX - GEX



- ⊗ ENTRAINEURS BILINGUES QUALIFIES!
- ⊗ REDUCTIONS FAMILLES!
- ⊗ MEDAILLE ET T-SHIRT ADIDAS
- ⊗ DE 1 A 5 JOURS!
- ⊗ TOUS NIVEAUX!

www.intersoccer.ch

CAMPS POUR :

- ⊗ PAQUES DU 9 AVRIL AU 13 AVRIL
- ⊗ L'ETE DU 13 AOUT AU 17 AOUT
- ⊗ OU DU 20 AOUT AU 24 AOUT



ECHENEVEX
PHILIPPE


TAXI

06.08.47.27.54


Conventionné CPAM - Transport de malade assis
Entrée et sortie d'hôpitaux

ECHENEVEX ANIMATION

SECTION SCRAPBOOKING

Une section qui a le vent en poupe et qui correspond bien à l'air du temps, c'est-à-dire faire tout soi-même. **Les ateliers ont lieu une fois par mois, avec un cours le vendredi soir et un le samedi matin.**



Cette section a participé au salon du livre Escale du livre, organisé pour la première fois par la commune d'Echenevex. Un week-end enrichissant où de nombreuses réalisations entièrement faites à la main ont été exposées et vendues (cartes, albums, décorations de Noël, etc.). Tout au long de ces deux journées, un atelier permettait aux jeunes comme aux adultes de réaliser des marque-pages.



SECTION PÉTANQUE

La saison s'achève avec l'hiver qui arrive. Depuis avril, tous les vendredis soir, une vingtaine de personnes se sont rencontrées pour des parties endiablées. Convivialité, rires et bonne humeur étaient de mise. **Le tournoi organisé le 8 juillet dernier a connu un beau succès sous un magnifique soleil.** Dès à présent, nous vous donnons rendez-vous pour le printemps prochain.



SECTION GYMNASTIQUE

Une année sympathique où les participantes étaient assidues à tous les cours et qui s'est terminée par de belles séances de marche avec les beaux jours. Depuis les cours ont repris dès mi-septembre tous les jeudis soir de 19h à 20h15-30 au complexe de la Chenaille. Les séances se déroulent toujours sous la houlette de notre sympathique Geneviève. **Après la trêve des confiseurs, les cours reprendront le 11 janvier 2018. Il reste quelques places disponibles.**

TÉLÉTHON

Ce fut le dernier Téléthon pour notre association. Après vingt années, les organisateurs de Nous pour Eux tirent leur révérence. **Vingt ans à œuvrer pour récolter pas moins de 200000€, entièrement reversés à l'AFM.**

Après toutes ces années, nous tenons à remercier au nom des malades, les associations d'Echenevex, tous les sponsors, les commerçants, la municipalité d'Echenevex, les employés communaux, qui nous ont aidés par leurs lots et dons, ainsi que tous les adeptes de loto qui nous ont suivis régulièrement. Un grand merci également à l'équipe organisatrice: Louis, Martine, Serge, Michaël, Pierre, Josiane, Annie, Manon, Josy, Pierrot, Michel et tous les autres, qui nous sont restés fidèles pendant de nombreuses années.

Je vous dit : UN GRAND MERCI POUR EUX ET BONNE CHANCE À CELLES ET CEUX QUI PRENDRONT LE FLAMBEAU.

Pour tous renseignements sur les diverses sections :
moniquerebeix01@aol.com

Monique Rebeix



TÉLÉTHON 2017 ELEC SECTION MODÉLISME: UN NOUVEAU VENU DANS LA COURSE

Saluons la belle initiative de la section modélisme, le 9 décembre 2017, qui a organisé au complexe de la Chenaille les six heures non-stop de courses de modèles réduits en faveur du Téléthon.

Catherine Boissin

NICOLAS COUSIN, UN JEUNE SPORTIF DE HAUT NIVEAU À LA RECHERCHE DE SPONSORS

→ À la découverte d'un jeune et grand champion de footgolf, à la recherche de partenaires pour l'accompagner dans son projet sportif. Pourquoi pas vous ?

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots, et résumer votre jeune et non moins prestigieux parcours sportif ?

Je m'appelle Nicolas Cousin, j'ai 24 ans, je suis natif du Pays de Gex et habite à Echenevex, plus précisément à la Table Ronde. J'ai débuté par le football à l'âge de 5 ans à Gex et j'ai joué pendant quatre ans au club d'Echenevex, l'ESCO. Cela fait maintenant quatre années que je pratique le footgolf. Je suis actuellement n°2 français et n°15 mondial. Mes plus grands titres après seulement trois ans de compétition sont: Double champion de France en 2014 et 2015 individuel, Vice-champion de France 2016 en individuel, Champion de France 2016 en équipe, Vainqueur de l'Open de France 2017, 7^e au Championnat d'Europe individuel en 2015, 58^e sur 236 participants au Championnat du monde en 2015 en Argentine, 9^e équipe sur 26 nations engagées au Championnat du monde en 2015 en Argentine, Vice-champion d'Europe avec l'équipe de France.

Pourquoi avoir choisi le footgolf? Comment est née cette passion pour ce sport? À quel moment, avez-vous su que vous pourriez devenir professionnel ?

J'ai découvert puis choisi le footgolf car suite à des blessures à répétitions j'ai dû me contraindre à arrêter le football. Sportif dans l'âme je ne pouvais me résigner à me couper du ballon rond. C'est en surfant sur internet que j'ai découvert le footgolf. J'ai participé à des compétitions en Suisse, des résultats sont arrivés très vite et j'ai commencé à devenir accro. À partir du moment où j'ai vu que je progressais très rapidement, j'ai commencé à croire en moi et je me suis donné les moyens d'aller plus loin.

Quelles doivent-être les qualités d'un bon footgolfeur? Quelle similitude y voyez-vous avec les valeurs et compétences d'un créateur ou dirigeant d'entreprise ?

La rigueur et la concentration associées au physique et à la technique sont les points les plus importants pour être performant dans ce sport. La création d'entreprise est un challenge similaire. Atteindre des performances demande de la volonté, de la passion, des convictions, un investissement constant, des connaissances techniques, des compétences métier, un mental d'acier pour croire en ses projets et le faire partager. Il y a d'évidentes similitudes dans le comportement pour atteindre des objectifs sportifs ou professionnels.

Quels sont vos objectifs sportifs nationaux et internationaux ?

Mes objectifs sur le plan national sont de récupérer mon titre de champion de France individuel, de gagner la coupe de



France (dernier trophée que je n'ai pas remporté en France). Par équipe (avec le Club gessien de footgolf), remporter notre troisième titre de champion de France en décembre, et enfin sur le plan international préparer au mieux la coupe du monde en 2018.

Pour atteindre ces ambitions, vous recherchez des sponsors? Qu'attendez-vous d'eux? Comment des entreprises peuvent-elle vous aider ?

Même si le footgolf est un sport qui a tendance à se développer, il est très difficile de se faire connaître car en France les compétitions sont peu médiatisées. Je recherche des sponsors pour accompagner ma progression et ma carrière de sportif. Progresser nécessite des investissements financiers pour notamment pouvoir s'inscrire aux tournois, se déplacer, se loger sur les lieux des compétitions, réaliser des stages... Mais également nécessite d'avoir des lieux où l'on puisse venir s'entraîner régulièrement et trouver des golfs dans la région qui puissent accueillir des compétitions du championnat de France. Il faut rassurer les propriétaires de golfs, car en aucun cas la pratique du footgolf ne détériore les gazons et ne perturbe la quiétude des golfeurs. J'attends des sponsors qu'ils suivent mon projet sportif et qu'ils m'aident à réussir, en me rejoignant dans cette aventure.

Comment en savoir plus sur le footgolf et vous contacter ?

Pour avoir plus d'informations concernant la pratique de ce sport, rendez-vous sur le site de l'Association française de footgolf: www.footgolf-france.fr. Pour me contacter, il suffit de me retrouver sur la page Facebook du club Gessien: [footgolf club gessien](#).

Catherine Boissin

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS RHÔNE-ALPES : DES TRAVAUX SUR LES BAS-MONTS D'ECHENEVEX

Les bas-monts d'Echenevex, un site d'intérêt

Issus d'un défrichement ancien de la forêt pour en faire des pâtures, les bas-monts du Jura s'intercalent entre les villages et les versants de la Haute-Chaîne.

Les usages agricoles extensifs, associés à des conditions quasi méridionales, ont créé un milieu bien particulier: les prairies sèches. Elles se composent d'une végétation herbeuse rase poussant sur un sol où la roche affleure. La chaleur, l'aridité et la pauvreté du sol ont permis à des plantes très particulières de s'installer, comme l'Aster amelle (protégé au niveau national).



Du pâturage pour la nature

Aujourd'hui, ces pelouses s'embroussaillent. Afin de les préserver, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, en collaboration avec la Communauté de communes du Pays de Gex et la commune d'Echenevex, met en place des actions sur les secteurs de la Pierre-d'en-Ratie et de Naz-dessus: des clôtures ont été installées en 2016 pour permettre à des animaux de pâturer pour «nettoyer» les pelouses, et des passages ont été installés pour que les randonneurs puissent continuer à utiliser les sentiers. Vous pouvez visualiser l'emplacement des passages piétons sur le site internet de la commune.

Afin de ne pas rendre malades les ânes, chèvres et chevaux, ne les nourrissez pas!



En 2018

L'an prochain, il est prévu de poursuivre la restauration des prairies des bas-monts. Ainsi, les souches de prunelliers vont être rognées et un mélange de graines spécifiques des pelouses va être semé.

La fermeture de la décharge

La commune a pris la décision de fermer la décharge de déchets verts située en haut du chemin du réservoir à la Pierre. En effet, la préservation du paysage des bas-monts s'avère contradictoire avec la présence d'une décharge. Les déchets verts devront dorénavant être déposés en déchetterie.



CEN RHÔNE-ALPES... AGIR ENSEMBLE, C'EST NOTRE NATURE!

Par son approche concertée et son ancrage territorial, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes œuvre depuis plus de vingt-cinq ans pour la préservation de la biodiversité rhônalpine. Spécialiste de la gestion innovante d'espaces naturels à enjeux, il favorise l'émergence de projets allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des espaces naturels et apporte un accompagnement technique aux collectivités, agriculteurs et autres acteurs locaux.

Pour en savoir plus: www.cen-rhonealpes.fr et au 04 74 34 98 60/ www.reseau-cen.org

SOUVENIRS À L'UN DE NOS CONCITOYENS



—Chères Familles chenevexiennes,
—Chers enseignants, —Chers élus,
—Cher personnel de la mairie,

—C'est avec beaucoup de gratitude et d'émotion que j'adresse ce mot sincère de remerciements à toutes et à tous d'entre vous ayant manifesté votre précieux soutien et chaleureuse empathie pendant les semaines et les mois très difficiles que j'ai dû traverser avec mes deux fils suite à la disparition accidentelle, abrupte et tant inattendue d'Étienne, mon époux et leur cher papa, en septembre dernier.

J'ai été très touchée par votre élan de solidarité, votre entraide et votre amour qui nous ont immédiatement entourés sans jamais nous quitter. Je vous remercie du fond du cœur pour votre accompagnement passionné et votre démonstration extrême d'humanité collective. —Comme dirait Étienne, je ne verrai plus jamais le Pays de Gex, ni notre joli village d'Echenevex, de la même manière !

—Aujourd'hui, notre famille à trois reste soudée et affronte l'avenir au jour le jour. Même si le deuil est un chemin obscur qui des fois puisse paraître interminable, il faut croire que le temps nous guérira, la vie continuera et cela sera bien ainsi.

—Au nom de notre famille — et au nom d'Étienne qui aurait été ravi et reconnaissant de toutes vos attentions — je vous souhaite de très belles Fêtes de Noël et une bonne et heureuse nouvelle année 2018.

Restez comme vous êtes et prenez soins de vous et de ceux qui vous sont chers.

Que le Dieu vous bénisse.
Bien amicalement,

—Christine Bret

→ Afin de nous conformer aux nouvelles dispositions de la CNIL, seules les personnes ayant autorisé par écrit la diffusion des données figurent sur cette page. De plus, seuls les naissances, mariages et décès ayant eu lieu entre le 1^{er} juin 2017 et la date d'envoi du texte du bulletin au graphiste sont prises en compte. Les événements postérieurs à cette dernière date apparaîtront dans la prochaine publication annuelle.

Des joies et des peines ont jalonné ce second semestre 2017. Les événements de l'état civil pour cette période sont les suivants :

DÉCÈS

- ▶ 7 août 2017 : Daniel BASQUIN
- ▶ 22 septembre 2017 : Étienne BRET
- ▶ 13 octobre 2017 : Marcel GAUDART
- ▶ 3 novembre 2017 : Jean-Roger HONORAT (ancien maire d'Echenevex)
- ▶ 25 novembre 2017 Mauricelle TRUFFAZ
- ▶ Georges FAVRE (pas de date reçue)

NAISSANCES

- ▶ 3 juin 2017 : Adèle RIGAUX
- ▶ 17 juillet 2017 : Louisa LOCATELLI
- ▶ 10 octobre 2017 : Victor PERNET
- ▶ 27 novembre 2017 : Jonathan JENSEN

NBM-EUROPE VOTRE PARTENAIRE EN INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIE

Concentrez-vous
enfin sur votre
business en
toute sérénité !



DES SOLUTIONS ADAPTÉES ET SUR MESURE POUR LES PROFESSIONNELS

1 AUDIT DE VOTRE
INFRASTRUCTURE

2 CONSEIL
ET SUIVI

3 ASSISTANCE
ET SUPPORT

GOALS!

INFORMATIQUE

- Câblage réseaux
- Installation et maintenance de : Parc Informatique / Liaisons sécurisées entre plusieurs sites / Serveur de fichiers / Serveur Exchange
- Installation et maintenance de liaisons sécurisées entre plusieurs sites
- Messagerie professionnelle
- Monitoring



TÉLÉPHONIE

- Installation et pose de centraux téléphoniques
- Câblage téléphonique ou câblage universel
- Solutions IP phones
- Liaison entre différents sites via ADSL

VIDÉO SURVEILLANCE

- Audit, installation sur mesure et suivi des infrastructures

Z.A. de Magny
373 Route du Nant
F-01280 Prévessin-Moëns

Tel. + 33 (0)450.28.07.29
Email. info@nbm-europe.com
Site. www.nbm-europe.com

RECENSEMENT DE NOTRE POPULATION

→ Dans la période du 18 janvier 2018 au 17 février 2018 **des agents recenseurs assermentés vont passer chez vous.** Nous comptons sur vous pour leur faire bon accueil. Renseignements : www.echenevex.fr ou au **04 50 41 56 56.**

Catherine Boissin



RECENSEMENT

de la population 2018

www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !
Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
www.le-recensement-et-moi.fr

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES : DU 1^{er} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site mesdemarches.agriculture.gouv.fr. En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr ou par téléphone : **01 49 55 82 22.**

À noter : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obliga-

toire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017).

Maison

ANGELOT

Producteur - Récoltant



121, rue de Lavoisier - 01300 MARIGNIEU

Tél. : 04 79 42 18 84

contact@maison-angelot.com

www.maison-angelot.com




MIEUX VIVRE ENSEMBLE



→ Chiens de 1^{ère} et 2^e catégories

La loi n° 2008-582 renforce les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux en obligeant les propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^e catégorie à obtenir un permis de détention. Les pièces ci-dessous doivent être déposées en mairie : pièce d'identité du propriétaire du chien ; certificat d'identification du chien ; attestation d'assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire du chien pour les dommages causés aux tiers par l'animal ; pour les chiens mâles et femelles de 1^{ère} catégorie, le certificat vétérinaire attestant de la stérilisation de l'animal ; attestation d'aptitude du propriétaire, délivrée à la suite d'une formation suivie auprès d'un formateur agréé dont la liste figure sur le site www.ain.gouv.fr ; évaluation comportementale du chien lorsque le chien est âgé de plus de 8 mois, réalisée par un vétérinaire comportemental habilité dont la liste figure sur le site www.ain.gouv.fr (si le chien n'a pas l'âge prévu, il est délivré au propriétaire une attestation provisoire).



→ Haies

Pour l'implantation de nouvelles haies, merci de vous référer au règlement du PLU en vigueur sur la commune selon le zonage de votre parcelle, disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

Vous devez assurer l'entretien et l'élagage des arbres et haies en zone privée et évacuer les déchets à la déchèterie. Si l'entretien des haies ou arbres nécessite une emprise sur la voie publique, vous ou l'entreprise qui intervient doit faire une demande à la mairie sous forme écrite et un arrêté sera ensuite rédigé.

Pour tout arbre ou haie gênant la voie publique, la commune se réserve le droit d'imposer des travaux d'élagage selon cette procédure : un courrier est envoyé au propriétaire pour demander la mise en conformité dans un délai de deux mois. Le délai passé, si rien n'est fait, la commune mandate une entreprise pour intervenir et exécuter les travaux dans les semaines qui suivent. La facture est envoyée directement au propriétaire et à régler à l'ordre du Trésor public.



→ Bricolage et jardinage

L'utilisation de matériels bruyants de type tronçonneuse, scie, tondeuse ou autres dans le cadre de travaux de jardinage ou de bricolage est règlementée car elle occasionne souvent une gêne pour le voisinage. **L'utilisation de ces outils est autorisée uniquement : les jours ouvrables de 8h à 20h ; les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**



→ Feux

Les feux de matériaux et déchets verts **sont strictement interdits** sous peine d'amende.

JANVIER

18 **VŒUX DU MAIRE**
Salle du Châtelard, à 19h

28 **GRAND MESSE**
Salle du Châtelard, à 10h30

FÉVRIER

03/04 **ÉCOLE DE MUSIQUE - AUDITIONS**
Salle du Châtelard, de 14h - 20h

09 **SOU DES ÉCOLES - CARNAVAL**
Défilé + complexe de la Chenaille

24 **AMICALE DES POMPIERS - STE BARBE**
Complexe de la Chenaille

MARS

09 **SOU DES ÉCOLES - CONCOURS DE BELOTE**
Salle du Châtelard

17 **SOU DES ÉCOLES - SOIRÉE THÉÂTRE**
Complexe de la Chenaille

23 **ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS**
Salle du Mont Blanc - 19h

23 **ASSOCIATION PAROISSIALE - BOL DE RIZ**
Salle du Châtelard

31 **ÉCOLE DE MUSIQUE - AUDITIONS**
Salle du Châtelard, de 14h à 20h

AVRIL

07 **NETTOYAGE DE PRINTEMPS**
RDV place de la Mairie, 9h

28 **COMITE FÊTES DU PAYS DE GEX
SOIRÉE JEUNES (CM2 à 3^e)**
Complexe de la Chenaille

MAI

01 **ASSOCIATION ÉGLISE ADVENTISTE
CULTE**
Salle du Châtelard - Matinée

08 **CÉRÉMONIE,**
Place de la Mairie, à 18h

26/27 **ÉCOLE DE MUSIQUE - AUDITIONS**
Salle du Châtelard, de 14h à 20h

JUIN

30 **KERMESSE ET FÊTE DE LA MUSIQUE**
Complexe de la Chenaille

■ Évènements mairie ■ Évènements associations
Cet agenda est susceptible de modifications

P'TIT MARCHÉ

Tous les jeudis de 16h à 21h
à Echenevex, place de la Mairie.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES→ **Inscriptions scolaires**

Pour inscrire vos enfants à l'école communale, allez dès la mi-février à la mairie avec les pièces justificatives suivantes : livret de famille, pièces d'identité des parents, certificat de radiation de l'ancienne école, carnet de santé, justificatif de domicile, et pour les ressortissants suisses une attestation de départ pour toute la famille, délivrée par l'Office cantonal de la population.

→ **Transports scolaires**

Votre enfant va au collège ou au lycée, vérifiez sur www.transportscolaire.ain.fr si vous avez accès gratuitement aux transports scolaires, faire l'inscription ou consulter les horaires.

→ **Petite enfance**

La CCPG est l'interlocuteur privilégié à contacter pour toute question relative à la petite enfance et aux modes de garde des enfants. Pour tous renseignements consulter www.cc-pays-de-gex.fr/competences/pole-social-et-sante/petite-enfance.

→ **Resencement militaire**

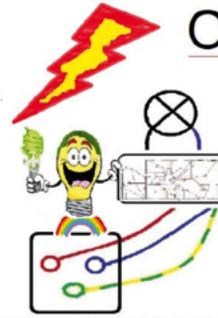
Toute personne de nationalité française doit se faire recenser en mairie à 16 ans, munie des pièces suivantes : carte d'identité, livret de famille. Pour l'année 2018, doivent se présenter les personnes nées en 2002.

→ **Cartes nationales d'identité (CNI)**

Pour la délivrance des cartes d'identité et des passeports, il faut désormais s'adresser aux mairies de Gex, Divonne-les-Bains, Ferney-Voltaire, Saint-Genis-Pouilly et Thoiry. La durée de validité de la CNI est actuellement de 15 ans au lieu de 10 ans auparavant pour les majeurs. Cette prorogation de 5 ans de la CNI est automatique sans démarche particulière, pour toute CNI d'une personne majeure valable au 1^{er} janvier 2014. Cette prorogation ne s'applique donc pas aux cartes d'identité sécurisées pour les mineurs. Avant un voyage, il est conseillé de consulter le site du ministère des Affaires étrangères pour connaître les modalités applicables à chaque pays. Il est à noter que la « sortie de territoire » est instaurée à nouveau depuis janvier 2017. Pour toutes autres informations, consulter www.service-public.gouv.

ELECTRICITE GENERALE**OLIVIER PATRICE**

dépannage 7/7
0687702779



olivier.electricite@laposte.net
01130 LE POIZAT-LALLEYRIAT

- _dépannage tous locaux
- _mise aux normes
- _installation neuve & rénovation, agrandissement
- _modification & déplacement de tableau
- _automatisme porte & portail
- _alarme intrusion & incendie
- _chauffage électrique
- _interphonie

Au pied du Jura... face aux Alpes avec vue sur Le Mont-Blanc...

Auberge Chasseurs

HÔTEL ★★★
RESTAURANT
Réservation en ligne

L'Auberge des Chasseurs a toutes les **coquetteries d'une maison de campagne** pleine de charme. La cuisine du restaurant honore les **saveurs et traditions de la gastronomie française**, tandis que le jardin, la terrasse, la piscine et le salon détente vous invitent à savourer toutes les sensations de **la douceur de vivre**.

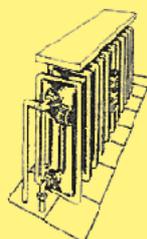
711 route de Naz-Dessus 01170 **ECHENEVEX** PAYS DE GEX
+33 (0)4 50 41 54 07 / www.aubergedeschasseurs.com

CHAUFFAGE SERVICE CONFORT**ETS ZAABAT**

Entretien Fuel et Gaz
Ramonage
Dépannage
Électricité

24h/24

23, rue de l'Avenir
01200 Bellegarde-sur-Valserine
Tél. 04 50 56 65 78 Fax 04 50 48 08 24

**Placards JLB**

Création

-  placards
-  dressing
-  aménagements



**FABRICANT
FRANÇAIS**

Sarl JLB Création

Jean-Luc BRAILLON
12 bis, ZA de la Vavrette
01250 TOSSIAT

Tél. 04 74 42 68 40

Fax 04 74 42 20 08

E-mail : placards-jlbcreation@orange.fr
Site : placards-jlbcreation.com